



ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISES

GERER ET PILOTER LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

NEGOCIER SON CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYEN (CPOM)

Objectif : Être accompagné dans les différentes phases de négociation du CPOM et dans le suivi des indicateurs. Apporter une expertise et une vision externe sur les activités à créer ou à développer. Consolider les documents de contractualisation. Soutenir la démarche d'accompagnement.

L'Uriopss vous accompagne : Dans l'élaboration du diagnostic et appréhension des documents institutionnels et contractuels, dans l'établissement d'une grille SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces), dans la préparation à la contractualisation et la relecture, l'enrichissement des objectifs préalablement formalisés par l'association et le(s) financeur(s), dans la co-construction des indicateurs de réalisation, dans le suivi et la proposition d'évolution des outils et des indicateurs.

DÉPOSER OU RENOUELER SON AUTORISATION

Objectif : Être en capacité de déposer un dossier spécifique.

L'Uriopss vous accompagne : Constituer un dossier de demande de création, d'extension, de transformation ou de renouvellement.

RÉDIGER OU ACTUALISER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

Objectif : Revisiter régulièrement, adapter le projet d'établissement ou de service à l'évolution des publics accompagnés et aux besoins nouveaux.

L'Uriopss vous accompagne : En valorisant la co-construction du projet, en lien avec le projet associatif, l'Uriopss vous aide à impliquer les différentes parties prenantes dans l'évolution des missions, au regard des recommandations de bonnes pratiques et des textes réglementaires.

METTRE EN ŒUVRE LES DROITS DES USAGERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Objectif : Être acteurs de votre propre développement en incluant la démarche de participation des usagers.

L'Uriopss vous accompagne : Apporter un contenu informatif et expert à vos équipes dirigeantes, salariées, bénévoles et aux usagers sur l'évolution de la place des usagers, le rappel des droits énoncés par la loi et présenter les outils adaptés pour les mettre en œuvre.

DÉPLOYER UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Objectif : S'approprier le processus continu d'amélioration et promouvoir les pratiques innovantes.

L'Uriopss vous accompagne : Sur la durée, faciliter la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques et le respect de la réglementation, définir un plan de travail articulé autour de réunions collectives thématiques.

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RÉFORME DE LA TARIFICATION (SERAFIN-PH)

Objectif : Aborder les activités et les valoriser en s'appropriant une approche différente.

L'Uriopss vous accompagne : Organiser un séminaire d'une journée, adapté à la spécificité de vos établissements et services, à destination de la gouvernance et des cadres de direction de votre structure.

Retrouvez l'intégralité de notre offre d'accompagnements sur www.uriopssidf-service.net



Contactez-nous pour toute information complémentaire

Uriopss Ile-de-France
16 rue des Terres au Curé
75013 Paris
www.uriopss-idf.fr

ACCOMPAGNEMENTS
www.uriopssidf-service.net



Contact accompagnements :
01 44 93 26 90
jv.babeau@uriopss-idf.fr